

# LES 8 REVENDICATIONS DU COPAF

(Collectif pour l'Avenir des Foyers)  
et des Coordinations des délégués  
des foyers de travailleurs immigrés

## 1ère REVENDICATION : que les FTM ou résidences sociales issues des FTM soient de vrais lieux de vie avec :

- des espaces de rencontre et de convivialité,
- des cafétérias (ouvertes tôt le matin pour le petit-déjeuner) et des cuisines collectives qui permettent de manger des plats africains bon marché et de ne pas manger seul,
- plusieurs salles polyvalentes pour des cours de langue ou d'informatique, pour l'exercice du culte, pour les très nombreuses réunions, surtout le week-end (réunions de familles et de villages, par les centaines d'associations qui appuient et financent des projets de développement en Afrique)...

Il faut inscrire cette obligation dans la réglementation.

La loi dit (CCH article L633-1) : « *Un logement-foyer, au sens du présent chapitre, est un établissement destiné au logement collectif à titre de résidence principale de personnes dans des immeubles comportant à la fois des locaux privatifs meublés ou non et des locaux communs affectés à la vie collective.* »

**Il faut un décret pour obliger les gestionnaires et propriétaires à aménager –avec le comité de résidents- de tels locaux et il faut établir des règles concernant la superficie, le nombre et la nature des locaux mis à disposition des résidents selon leur nombre.**

**Or, dans la dernière période, les foyers ont subi des attaques des gestionnaires (Adef, Adoma, Coallia) contre les salles collectives et la vie collective** dans les foyers (FTM) et dans les résidences sociales issues de la réhabilitation des foyers FTM. C'est le cas surtout en banlieue mais Paris n'est pas épargné (Riquet, Marc Seguin, Claude Tillier...) : **fermetures brutales** (en général dans les foyers FTM) **ou refus d'aménager** (plutôt dans les nouvelles résidences sociales) des salles de réunion, de formation (alphabétisation ou informatique), des espaces de cuisine collective (cuisines ouvertes à la vente légalisées ou cuisines pour les nombreux résidents qui cuisinent et mangent en groupe –groupes appelés tuusés- prononciation touchés-), des petits bars, des espaces conviviaux de rencontre, des espaces pour le droit à l'exercice du culte (surtout quand il y a des résidents âgés) etc.

C'est le point le plus douloureux pour les résidents. Dans un foyer du 91 avec des chambres de 8 m<sup>2</sup> les vieux Chibanis pleurent : *on n'a plus que les couloirs pour se retrouver !*

Eux qui vivent 20, 40, 50 ans dans des espaces privatifs petits, voire minuscules, (et même si ce sont des studios) ne peuvent le faire que si leurs établissements sont des lieux de vie.